ÉTOILE DE VOIRON

l'association sport, culture, santé, loisir

Association loi 1901 N° W381017600 - affiliée à la F.S.C.F
Siret : 42289320600017 – APE : 9312Z
5 rue Jean-Baptiste Guimet - 38500 VOIRON
Téléphone : 04 76 93 05 11
www.etoiledevoiron.com etoiledevoiron@orange.fr

Fédération Sportive et Culturelle de France

FEUILLE D'INSCRIPTION 2026 / 2027

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Complément d'adresse	
Code Postal - Ville	
Téléphone	
Mail	

Ecrire l'adresse mail en majuscule SVP

ACTIVITES CHOISIES, HORAIRES ET TARIFS (cochez la ou les cases)			
ATELIERS PEINTURES : Stéphane PAU			
☐ **Peinture toutes techniques**	Lundi *Cf calendrier joint*	de 9h00 à 12h00	**438 €** (3 x 146 €)
☐ **Peinture toutes techniques**	Lundi *Cf calendrier joint*	de 14h00 à 17h00	**438 €** (3 x 146 €)
☐ **Peinture toutes techniques**	Lundi *Cf calendrier joint*	de 18h00 à 21h00	**438 €** (3 x 146 €)
☐ **Dessin d'après modèle vivant**	Mardi *Cf calendrier joint*	de 9h00 à 12h00	**333 €** (3 x 111 €)
ATELIER INITIATION PEINTURE CHINOISE : Karine BECKER			
☐ **Peinture chinoise**	Jeudi *Cf calendrier joint*	de 15h15 à 17h00	**417 €** (3 x 139 €)
		MONTANT TOTAL ATELIER(S) :	**€**

Cocher la case correspondant à votre mode de règlement	
☑ Cotisation 2026 / 2027	Soit un chèque de **35 €** à l'ordre d'EDV CD à part du règlement « ATELIER(S) »
☐ La totalité de la saison	Soit un chèque à l'ordre de « EDV » d'un montant de :
☐ En 3 fois	Soit 3 chèques à l'ordre de « EDV » d'un montant de :

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1- La **cotisation annuelle** à l'Etoile de Voiron est fixée à **35 €** pour la saison 2026 / 2027.
Elle est **obligatoire** et **non remboursable**. Son règlement se fait à part de celui des activités.

2- **Toute saison commencée est due intégralement**.
Aucun remboursement en cas d'abandon en cours d'année hors cause médicale importante. Dans ce cas, un certificat médical sera demandé.

3- Pour les nouveaux adhérents ou pour les adhérents qui désirent pratiquer une nouvelle activité, une séance gratuite est proposée à titre de découverte. Par la suite, toute année commencée est due intégralement.

4- L'inscription est validée à réception du règlement total de l'année**.**
L'accès aux ateliers ne sera pas autorisé tant que le dossier ne sera pas complet : fiche d'inscription + règlement financier. Remise de tous les chèques en cas de règlement en trois fois.

5- L'Etoile de Voiron se réserve le droit d'annuler une activité faute d'atteindre un certain nombre de participants.

6- **Droit à l'image** : sauf avis contraire et explicite, l'adhérent autorise l'Etoile de Voiron la publication sur son site internet.

7- Les adhérents jouissent pendant la saison en cours du droit à utiliser notre salle équipée pour 80 personnes pour leurs réceptions familiales ou amicales en bénéficiant d'une remise de 20 % sur le tarif général de réservation après signature du protocole de mise à disposition.

☐ Je certifie avoir lu le règlement intérieur et m'y conformer.

☐ Je certifie avoir reçu le calendrier pour la saison 2026 / 2027 des ateliers joint à la présente feuille d'inscription.

Recopier la mention : « LU ET APPROUVÉ » en toutes lettres :

Fait à : Le	Signature